

PLUiH
6-1-13

SERVITUDE I4
TRANSPORT D'ÉNERGIE
ÉLECTRIQUE



*Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Communautaire en date du 21/12/2023*

Le Président, Simon Plénet

LISTE DES PIÈCES

1. Note d'information relative aux lignes et canalisations électriques - RTE
2. Carte - Servitude I4 RTE sur les communes d'Ardoix et de Quintenas - 1/25 000
3. Carte - Servitude I4 RTE sur le territoire de la communauté d'agglomération du Bassin d'Annonay - 1/80 000
4. Carte - Périmètre concernant le PLU de la Communauté de Communes de VivaRhône - 1/50 000